

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

L'ANUTTC lance la numérisation de tous ses dossiers fonciers

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'Agence nationale de l'urbanisme des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) a entrepris depuis bientôt six mois un ambitieux programme de numérisation de l'ensemble des dossiers fonciers de cession en toute propriété. Il s'agit pour l'Agence, dans le souci d'améliorer ses prestations, de privilégier une gestion électronique des documents pour une meilleure sécurisation.

La numérisation ici permettra de conserver à moyen et long termes des informations du système foncier national, car l'absence de certaines informations est souvent source de plusieurs contentieux et même

des conflits, explique-t-on du côté des services informatiques. Pour la réalisation de ce programme, la Direction générale a mis à contribution une quinzaine de stagiaires, sous l'encadrement de la direction des services informatiques, qui a développé des applications complémentaires à côté du logiciel gargantua en usage au sein de l'Agence.

" Depuis le démarrage effectif de ses activités, le 30 novembre 2012, l'Agence dispose d'une multitude de documents fonciers, classés manuellement dont une grande partie, parfois non traitée, a été héritée de l'ancienne administration centrale et de la direction générale des Impôts. Ces dossiers gérés manuellement n'avaient pas de garanties sécuritaires. Certains contenaient

des informations non assainies avec des risques de doublons ou, parfois, d'informations erronées. Avec le temps et la mauvaise conservation physique, plusieurs d'entre eux devenaient illisibles ", explique un cadre dirigeant de l'Agence. Au-delà du stockage, de la sauvegarde et la gestion électronique des documents, l'archivage numérique vise à identifier, recueillir et classer des données sensibles sur un support adapté et sécurisé en vue d'une meilleure utilisation par les décideurs au bénéfice de l'État, notamment en matière

fiscale ou d'évaluation du climat des affaires. À ce jour, près de 10 000 dossiers sont déjà archivés, et l'Agence compte tripler le nombre d'ici la fin de l'année avec les ressources actuelles.

" Malgré nos modestes moyens, en 8 ans d'existence, nos résultats, en termes d'actes administratifs de cession en toute propriété, sont très largement au-dessus de la moyenne, comparativement à ce qui a été fait en matière foncière dans notre pays avant la mise en place de l'Agence", poursuit le cadre dirigeant.



Photo: CM
Les archives de l'ANUTTC bientôt entièrement numérisées.

Okoumé capital et l'Onec en partenariat

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

ACCOMPAGNER les PME/PMI gabonaises dans leur développement en facilitant leur accès au financement par une meilleure formalisation de leurs dossiers d'investissement. Tel est l'objectif de la nouvelle convention qui vient d'être signée à Libreville entre le fonds Okoumé capital et l'Ordre national des experts-comptables (Onec). Pour Edgard Mfouba, directeur général d'Okoumé Capital SA, filiale du Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS), il est indispensable pour Okoumé Capital de rencontrer l'ensemble des organismes d'accompagnement des entreprises. "Cela permet d'identifier les PME à fort potentiel de croissance déjà accompagnées par ces entités qui constituent un gage de lisibilité et facilitent l'enrôlement de ces acteurs auprès de nos services", a-t-il indiqué. Pour Franck Sima Mba, président du Conseil administratif de l'Onec, l'appui des membres de l'Onec,



Photo: D.R.
Edgard Mfouba, DG Okoumé Capital (gauche) et Franck Sima Mba, président du Conseil de l'Onec échangeant les paraphe.

soumis aux dispositions déontologiques et normatives conformes aux standards internationaux, représente un atout important pour le développement et la croissance durables des PME à potentiel élevé. À noter que ladite convention définit cinq axes de collaboration parmi lesquels la formalisation d'une approche d'investissement par secteurs d'activité, la détection de niches d'opportunités à financer, l'information et la vulgarisation des activités de capital-investissement et d'expertise comptable auprès des opérateurs économiques ainsi que l'accompagnement et la formation des entreprises en création durant les premières années de leur existence.



BW ENERGY GABON SA
Member of BW Offshore Group

Le 6 Février 2020, Libreville

Objet : Transport et Installation d'un ombilical, Flexibles et Flowlines sous-marins

Dans le cadre du développement de ses activités dans le permis Dussafu Marin, la société BW Energy Gabon SA lance un appel d'offres pour le transport et l'installation, sur le champ Ruche situé au large du Gabon, des équipements suivants :

- 1 Ombilical d'environ 22 000 m de long (environ 800-1 000te),
- 1 Riser flexible d'environ 500 m 12",
- 1 Flowline,
- 1 Jumper et des ponts de passage.

L'ombilical et les flexibles seront directement récupérés chez les fabricants en Europe et/ou en Asie. L'installation est prévue dans la fenêtre du 1er septembre au 31 décembre 2021.

Les fournisseurs intéressés ont jusqu'au 16 mars 2020 pour manifester leur intérêt.

La transmission des documents se fait par messagerie à l'adresse suivante : vendor.preselection@bwoffshore.com.

Les participants devraient pouvoir fournir toute la documentation et la communication en français et en anglais. Seules les entreprises préqualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux équipements sus indiqués. Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part de BWEGSA d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés.

En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation ne pourra être faite à BW Energy Gabon SA ou à l'un de ses partenaires par des sociétés pré-qualifiées.

BWEGSA se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

BW Energy Gabon SA
Boulevard du Bord de Mer, Entresol Bord de Mer, 3ème étage, BP23711 Libreville, Gabon.
Tel : +241 01 76 48 49 www.bwoffshore.com